

## Epargne salariale : Generali innove avec de nouvelles opportunités d'investissement dans l'économie réelle et l'économie solidaire

- L'offre financière du plan Generali Epargne Salariale s'étoffe avec de nouveaux supports accessibles en direct : deux fonds de Private Equity (ou capital investissement) qui investissent dans des PME non cotées et un fonds solidaire qui intègre des projets à impact.
- Créée en 2019 avec les équipes de Generali Global Pension, l'offre Generali Epargne Salariale est aujourd'hui déployée auprès de plus de 4 000 entreprises - principalement des PME et ETI - et distribuée par les réseaux et partenaires de Generali France, naturellement bien positionnés auprès des chefs d'entreprise : agents généraux, courtiers Vie, conseillers en gestion de patrimoine (CGP) et conseillers du réseau LFAC\*.

Avec un niveau record de 180 milliards d'euros investis\*\*, l'épargne salariale prend une place de plus en plus importante dans l'épargne des Français.

Face à cet intérêt croissant, les salariés cherchent à diversifier leur épargne, notamment à travers de nouvelles classes d'actifs qui voient le jour sur le marché de l'épargne salariale.

Dans le cadre de l'évolution de l'offre financière de Generali Epargne Salariale, **Generali ouvre son plan aux actifs non cotés**, permettant d'investir dans deux fonds de Private Equity perpétuels, les FCPR (Fonds Communs de Placement à Risque) **Horizon Patrimoine** d'123 IM et Isatis Capital Vie et Retraite d'Isatis Capital.

**La gamme solidaire, quant à elle, se renforce** avec le fonds diversifié offensif **GF Ambition Solidaire** de Generali Investments, qui combine gestion de convictions et investissement solidaire.

### L'ACCES AU PRIVATE EQUITY GRACE AUX EXPERTISES D'ISATIS CAPITAL ET 123IM

- **Isatis Capital Vie & Retraite** : Créé en 2017 par Isatis Capital avec le soutien de Generali, ce FCPR perpétuel (evergreen) a été à l'origine de la démocratisation du Private Equity au sein de produits d'épargne de long terme que sont l'assurance-vie, le PER et l'épargne salariale. Il investit principalement dans des PME françaises en croissance, rentables, non cotées en bourse sur les secteurs résilients et porteurs du digital, de la santé (hors biotechnologie) et de l'ingénierie. Le fonds a un horizon de placement recommandé de 8 ans. Cependant, sa valeur liquidative bimensuelle permet aux épargnants d'investir à leur rythme ou de racheter, en cas de besoin, les parts qu'ils détiennent avec un règlement en numéraire.
- **Horizon Patrimoine** : Ce nouveau fonds créé par 123 IM permet à tous les salariés de profiter du potentiel de performance du capital investissement généralement réservé à la gestion institutionnelle. Il est également perpétuel (evergreen) avec une valeur liquidative bimensuelle. Ce FCPR donne accès à un portefeuille initial de 5 fonds déjà largement investis dans des PME et ETI françaises sur les secteurs de la santé, des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'hôtellerie.



Sa stratégie d'investissement repose sur une grande diversification (dette unitranche, mezzanine, actions) et sa durée de placement minimale recommandée est de 7 ans. 30 % du portefeuille est investi en actifs liquides.

## UN FONDS SOLIDAIRE QUI INTEGRE DES PROJETS A IMPACT : GF AMBITION SOLIDAIRE

Géré par Generali Investments, **GF Ambition Solidaire** est un fonds au profil offensif et à dominante actions qui combine gestion de convictions, investissements solidaires et flexibilité.

Ce fonds a pour vocation d'investir notamment dans des entreprises non cotées ayant un fort impact social, dont l'activité fait écho aux thématiques de la fondation de Generali, The Human Safety Net.

Le fonds GF Ambition Solidaire investit en effet entre 5 et 10 % de son encours dans le fonds **Generali Investissement à Impact** qui soutient plus d'une vingtaine d'associations ou entreprises à fort impact social dans l'éducation, l'emploi et l'inclusion, le logement ou encore la solidarité internationale au bénéfice de 3,5 millions de personnes.

**Anne de Lanversin, Présidente de Generali Global Pension** : « *L'épargne en entreprise est de plus en plus intégrée dans les réflexions patrimoniales des salariés. Une tendance de fond pour eux est d'investir dans des projets concrets d'entreprises, c'est-à-dire des PME dont ils comprennent le projet, et de trouver du sens pour leurs investissements. Nous mettons notre expérience éprouvée au service des salariés et de leurs projets d'épargne.* »

**Lahlou Hanouti, Directeur général de Generali Global Pension** : « *Fidèles à notre vision d'une épargne qui s'adapte à tous, nous avons sélectionné ces nouveaux fonds comme nous le faisons chaque année, en pensant aux entreprises qui doivent comprendre facilement les plans que nous leur proposons, aux salariés qui ont besoin de choix clairs mais aussi forts, performants et variés et enfin aux distributeurs qui les accompagnent et qui savent éclairer ces décisions d'épargne.* »

## DEUX UNIVERS D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRES : UNE OFFRE TRADITIONNELLE DE FCPE ET DES SICAV EN ARCHITECTURE OUVERTE PROPOSEES EN DIRECT

Au total, **46 fonds gérés par 17 sociétés de gestion d'actifs reconnues** en épargne patrimoniale sont désormais proposés au sein du plan Generali Epargne Salariale :

- **6 FCPE profilés par niveau de risque**, avec un historique de performances de premier ordre, sont accessibles en gestion libre et proposés en gestion par défaut en l'absence de choix du salarié.
- **37 SICAV en direct** (actions, obligations, diversifiés) sont accessibles en gestion libre.
- **1 OCPI** placement immobilier disponible sur le plan épargne entreprise.
- **2 FCPR.**

Au-delà de l'offre financière, les distributeurs, les entreprises clientes et leurs salariés bénéficient d'un parcours totalement digitalisé. Un site web dédié et une application permettent aux épargnants d'effectuer toutes leurs opérations à tout moment : transferts, arbitrages, versements volontaires et rachats.

*\*La France Assurances Conseil, réseau commercial salarié de Generali France, est spécialisé dans la protection sociale des petites entreprises.*

*\*\*Source : AFG (octobre 2023).*

L'offre Generali Epargne Salariale inclut un Plan d'Epargne Entreprise et un Plan d'Epargne Retraite Collectif tous deux Interentreprises (PEI / PERCOLI), dont l'assureur est Generali Vie, entreprise régie par le Code des Assurances.



#### À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs et gestionnaire d'actifs de l'Hexagone avec un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros en 2023 et propose à ses 8 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises, une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 300 collaborateurs, agents généraux et salariés d'agences ainsi que de ses réseaux de courtiers et intermédiaires. Sa vision : être le partenaire de ses clients et de ses distributeurs tout au long de leur vie. Entreprise engagée, Generali France met la durabilité au cœur de sa stratégie avec pour ambition d'être un assureur, un investisseur, un employeur et un acteur responsable, en particulier au travers de sa fondation The Human Safety Net.

Plus d'informations sur [generali.fr](https://www.generali.fr)  
Suivez notre actualité sur [X](#)

#### À PROPOS DE GENERALI GLOBAL PENSION

Créée en novembre 2018, Generali Global Pension (GGP) est une entité qui accompagne les entreprises de toutes tailles dans la mise en place de dispositifs d'épargne salariale et retraite.

Dans un contexte économique dynamique Generali Global Pension (GGP) se distingue en proposant des solutions novatrices en s'appuyant sur l'expertise de Generali dans les domaines de l'assurance et de l'investissement. Cette approche est renforcée par l'intégration du conseil augmenté, visant à répondre aux besoins évolutifs des entreprises et de leurs salariés.